

« Promotion et développement »

Présentation du conseiller municipal M. André Brisson

Dans le cadre de la rencontre d'information du 23 février 2019

Depuis 2014, des montants sont réservés chaque année à partir des surplus libres afin de promouvoir le développement autant résidentiel que commercial sur le territoire de la municipalité. Ce montant réservé, équivalant à 50 000 \$, est renfloué au fur et à mesure des dépenses réalisées. Plusieurs actions ont déjà été entreprises mais il reste beaucoup à faire.

Voici un sommaire des actions réalisées et payées à même ces argents :

Vision stratégique (2015)	20 997 \$
Parc d'affaires et industriel (2015-2016-2017-2018)	30 802 \$
Terrain entrée du village (2017)	9 690 \$
Service des communications (2017-2018)	28 000 \$
Divers	8 000 \$

En plus de ces montants, d'autres sommes provenant du surplus libre ont été affectées à des activités de promotion et développement. Par exemple, en 2014, l'adoption du PPU du secteur Lac-Carré ainsi que du programme de subventions à la rénovation.

Malgré tout cela, plusieurs projets ont été présentés à la municipalité mais la plupart sont restés à l'étape de projets.

Comme il a été identifié à la vision stratégique et confirmé lors de diverses rencontres avec des investisseurs potentiels, l'image que projette la municipalité ne permet pas de mettre en valeur tout le potentiel de développement qu'offre notre municipalité.

C'est pour cela que nous devons continuer à poser des gestes mettant en valeur nos attraits et les forces qui nous distinguent et qui nous permettront de prendre notre place au sein du grand territoire de la MRC Laurentides.

Précédemment, lors de la présentation sommaire de la vision stratégique, Monsieur Levert nous disait que plusieurs actions devraient être mises en place

dans le futur pour supporter les commerces et industries actuels et pour en attirer de nouveaux.

Voici quelques exemples de défis auxquels les entreprises font face et qui peuvent faire la différence dans le choix de s'agrandir ou de s'installer chez-nous.

- Notre municipalité offre-t-elle ou peut-elle offrir suffisamment d'hébergement (ex : multi-logements) pour les nouveaux travailleurs ?
- Les services de communication (ex : internet) sont-ils adéquats et suffisants pour répondre à leurs besoins ?
- Avons-nous les outils urbanistiques adéquats (ex : Programmes particuliers d'urbanisme ou PPU) pour permettre un développement commercial, institutionnel et industriel cohérent ?
- Avons-nous un plan de développement en harmonie avec nos attraits naturels et notre villégiature, afin d'assurer un développement durable qui correspond à nos valeurs ?

Tous ces questionnements doivent être pris en compte dans notre planification du développement et constituent une grande part des défis rencontrés.

Travailler au développement de notre communauté c'est assurer la qualité de vie des citoyens mais surtout c'est créer une richesse collective pour les générations futures.